

# UNE FORMATION COMPLÉMENTAIRE

*pour les directions  
de milieu d'accueil  
petite enfance*



*Pourquoi ?*

*Pour qui ?*

*Quels objectifs ?*

*Quels modules ?*

## POURQUOI ?

*« L'exercice de la fonction de direction nécessite de justifier dans les deux ans de la prise de fonction d'une formation complémentaire reconnue par l'ONE »  
(art 23 de l'arrêté du 2 mai 2019)*

Outre l'obligation légale, il s'agit de développer les compétences nécessaires pour exercer au mieux cette fonction au quotidien, pour penser l'évolution du milieu d'accueil.

## POUR QUI ?

Potentiellement toutes les directions de Milieux d'accueil petite enfance.

- Pour les personnes en fonction de direction en 2022, la formation n'est pas obligatoire mais est vivement conseillée. Cette formation est considérée comme de la formation continue.
- Pour les personnes entrant en fonction de direction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la formation est obligatoire et doit être suivie dans les 2 ans.
- Pour les personnes qui souhaitent se préparer à la fonction de direction.



## QUELS OBJECTIFS ?

En cohérence avec le projet d'accueil de chaque milieu d'accueil, il s'agit de

- Développer les compétences d'accompagnement critique, de coordination et d'évaluation des pratiques éducatives et des projets d'accueil
- Enrichir les capacités de communication adaptées aux différentes équipes constituant le milieu d'accueil
- Enrichir les compétences à gérer des équipes éducatives et amorcer les changements de pratiques en cohérence avec le projet d'accueil (dans ses dimensions éducatives, sociales et de santé)
- Enrichir les compétences en gestion administrative et organisationnelle du milieu d'accueil
- Enrichir les capacités d'accompagnement relationnel et de communication tant envers les familles et les enfants et ce en vue de favoriser l'accessibilité à tous, le soutien à la parentalité et à la co-éducation
- Développer les compétences et la capacité critique nécessaire pour jouer le rôle d'interface auprès de familles, des partenaires, des acteurs locaux



# QUELS MODULES ?

## 6 MODULES DE CHACUN 150H (OU 5 ECTS)

- **MODULE DE MISE À NIVEAU<sup>1</sup>**  
Connaissances du jeune enfant : appropriation de l'importance du soin et de l'activité dans le développement du jeune enfant
- **MODULE 1 :**  
Approche psychopédagogique de l'accueil du jeune enfant
- **MODULE 2 :**  
Analyse des stratégies et des attitudes communicationnelles et relationnelles
- **MODULE 3 :**  
Gestion institutionnelle
- **MODULE 4 :**  
Accompagnement d'équipe
- **MODULE 5 :**  
Santé communautaire en milieu d'accueil en petite enfance.

Une formation alternant présentiel et distanciel, travaux individuels et de groupe

Une formation avec des pairs alliant échange des pratiques, approfondissements thématiques, rencontres avec des experts

En fonction des profils des participants, sur base de la présentation d'un dossier, des valorisations des acquis d'expérience (VAE) peuvent être obtenues.

---

<sup>1</sup> Pour les personnes qui n'ont pas de bachelier

## UN PROJET PILOTE

Sur base d'un cahier des charges commun, quatre opérateurs ont été sélectionnés :

- **LIÈGE :**  
Consortium « HELMO-HECH-CPSE »
- **LUXEMBOURG/ NAMUR :**  
Consortium « HERS-HEAJ-Promemploi »
- **BRABANT WALLON– BRUXELLES :**  
« HE De Vinci »
- **HAINAUT :**  
Consortium « HEPHC – HEH »

### DÉMARRAGE DE LA FORMATION :

- 1<sup>ère</sup> cohorte en Hainaut : avril 2023
- 2<sup>e</sup> cohortes pour les autres subrégions : septembre 2023 »

*Sont Partenaires de ce projet*



L'Office de la Naissance et de l'Enfance soutient l'organisation de cette formation ainsi qu'une partie des droits d'inscription.

## PLUS D'INFORMATIONS

Des séances d'information sont organisées en mars dans différents endroits :

Elles permettront de détailler

- le programme ;
- les modalités d'organisation ;
- les processus de valorisation des acquis de l'expérience ;

Et de répondre aux différentes questions

### SÉANCES D'INFORMATION PRÉVUES

| Opérateur                                   | Date des séances d'information         | Lieu  | Inscription via le lien  |
|---|--|---|--|
| <b>Pour la 1<sup>ère</sup> cohorte</b>      |  |   |  |
| HEPHC – HEH<br>(Hainaut)                    | • 15/03/23<br>17h30                    | • Site de Mons<br>(distanciel + présentiel) | <i>Séance d'information du Certificat inter-Hautes Écoles en direction de milieu d'accueil petite enfance</i>  |
| <b>Pour la 2<sup>e</sup> cohorte</b>        |  |   |  |
| HELMO-HECh-CPSE<br>(Liège)                  | • 27/03/23<br>17h30                    | • LIEGE                                     | <a href="http://www.helmo.be/one">www.helmo.be/one</a>   |
| HERS-HEAJ-Promemploi<br>(Namur-Luxembourg)  | • 20/03/23<br>18h30                    | • Distanciel (sur Teams)                    | <a href="https://forms.office.com/e/Dky-Vzw0kBV">forms.office.com/e/Dky-Vzw0kBV</a>  |
| HE De Vinci<br>(Bruxelles – Brabant Wallon) | • 21/03/23<br>17h<br>• 22/03/23<br>17h | • LOUVAIN-LA-NEUVE<br>• IXELLES             | <a href="http://www.vinci.be/fr/formations-continues/formation-complementaire-de-direction-des-milieus-daccueil-petite-enfance">www.vinci.be/fr/formations-continues/formation-complementaire-de-direction-des-milieus-daccueil-petite-enfance</a> |